



Anthony Smith : un premier recul du gouvernement, une première victoire de la mobilisation

Anthony Smith, inspecteur du travail, l'intersyndicale très large et le Comité de soutien national mobilisés depuis avril 2020, viennent de remporter une première victoire.

En plein été un conseil de discipline avait sanctionné et muté d'office à des centaines de kilomètres de son domicile Anthony Smith, pour non-respect des « consignes » dans l'exercice de son travail. Suite à une nouvelle journée de mobilisation le 9 septembre, marquée par de nombreux rassemblements devant les Directions du travail, l'actuelle Ministre du travail E. Borne a ramené cette mutation à une distance bien plus proche et maintenu A. Smith dans sa fonction. La sanction demeure, mais adoucie. C'est une forme de désaveu du conseil de discipline et d'une décision scandaleuse du gouvernement. Ce que confirme la démission du responsable de la Direction générale du travail (*Le Monde* du 13 septembre).

Anthony Smith n'a fait que son travail, en pleine phase aigüe du COVID-19 en exigeant d'un chef d'entreprise de fournir des masques à ses salariées confrontées à des risques importants de contamination. Quelques mois plus tard, n'est-ce pas le Ministère du travail lui-même qui a rendu le port du masque obligatoire dans les entreprises ? La mesure disciplinaire à l'encontre d'Anthony Smith, suspendu plusieurs mois puis sanctionné, est une preuve de plus des incohérences du pouvoir politique. C'est une attaque grave contre un syndicaliste, d'intimidation des inspecteurs du travail par rapport à leurs missions de protection des salariés.

L'intersyndicale CGT, SUD, FSU, FO, CNT appelle à poursuivre la mobilisation afin d'obtenir la complète abrogation de cette sanction contraire aux directives de l'Organisation internationale du travail quant aux missions des agents de contrôle du travail. Ensemble ! est aux côtés d'Anthony Smith dans la mobilisation pour l'annulation des mesures injustes prises à son encontre, mais aussi les nombreuses autres mesures de répression contre celles et ceux qui luttent.

Le 12 septembre 2020.